

N° 1078

du 28
NOVEMBRE
2017



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P4 Ordre national de la Légion d'honneur à un Togolais

Colonel Gnama Latta décoré pour services rendus à la France et au Togo, et une brillante carrière

P3 Dans le Tchaoudjo pour lancer la FAMETA, écouter et appeler les populations au calme

Une pierre, trois coups pour Faure Gnassingbé

** Le gouvernement prend d'importantes décisions pour apaiser Sokodé.*



Le Président Faure Gnassingbé s'adressant aux populations

P3 Rapport Mo Ibrahim 2017

Le Togo progresse parmi les réformateurs de la gouvernance

P4 Baisse sur la ligne budgétaire "Loyers recouverts par la DADC"

La double explication qui décharge la Direction des affaires domaniales et cadastrales

P6 En faveur des élèves et étudiants, après des années de sommeil et des réformes récentes

Les championnats scolaire et universitaire: Guy Lorenzo remet ça !

P6 Dans le souci d'informer et de sensibiliser ses partenaires sociaux

La CNSS prend le train de l'évolution avec son portail web www.cnsstogo.tg

Participons tous à la réflexion sur les réformes politiques, institutionnelles et constitutionnelles en déposant nos suggestions sur :

www.reformes-togo.com

AZIMUTS INFOS

Les Hommes ont de l'empathie pour les robots

L'Homme est décidément un être doué d'empathie. Même lorsqu'il assiste à une scène dans laquelle un robot est maltraité, il ne peut s'empêcher de souffrir pour la machine.

Quel cinéophile n'a pas été sensible aux problèmes du robot Wall-E des studios Pixar ou à la détresse de David Swinton, personnage principal du film A.I. Intelligence artificielle, un androïde qui lutte pour obtenir l'amour de ses parents ? Rien de surprenant à cela : une étude vient de montrer que l'on faisait preuve d'empathie vis-à-vis des robots.

Le contexte : les robots envahissent notre quotidien

Nous sommes entrés dans l'ère de la robotique. Déjà, le cinéma s'est emparé du sujet pour alimenter tous les fantasmes, mais aussi toutes les peurs que ces machines peuvent provoquer. Peu à peu, les robots entrent dans notre quotidien, que ce soit sous la forme de jouets pour enfants, pour faire le ménage, pour tenir compagnie aux personnes souffrant de solitude ou combattre certaines pathologies comme l'autisme. Ils devraient encore s'immiscer davantage dans nos vies à l'avenir.

Cette problématique a interpellé des scientifiques de l'université de Duisbourg et Essen, en Allemagne, qui se sont interrogés sur la perception que nous avons des robots. Peut-on s'y attacher et en faire des compagnons ? Ou les considérons-nous comme de vulgaires objets, au même titre qu'une brosse à cheveux ou un four à micro-ondes ? Leur étude, publiée dans la revue International Journal of Social Robotics, montre que ces machines ne nous laissent pas insensibles...

L'étude : couvrez cette violence que je ne saurais voir

Cette recherche s'est effectuée en deux temps. Dans le premier, 40 volontaires devaient visionner des vidéos dans lesquelles apparaissait un robot dinosaure qui subissait différents traitements : des bons et des moins bons. Dans certaines, il était cajolé ou chatouillé par un être humain. Dans d'autres, il recevait des coups ou tombait de haut. En même temps, la conductance électrique de la peau des spectateurs était mesurée. Dans les situations anxiogènes, on sécrète de la sueur, ce qui altère les propriétés électriques de la peau et augmente sa conductance. De plus, les participants devaient exprimer leurs émotions aussitôt après le film.

Les résultats montrent que les scènes de violence n'ont pas été bien vécues par les spectateurs. Tous rapportent des émotions négatives et les mesures bioélectriques confortent ces sentiments, la conductance ayant augmenté, preuve d'une certaine gêne.

La seconde expérience s'est focalisée sur l'activation des neurones du système limbique, région du cerveau impliquée dans l'émotion, face à des situations particulières, grâce à l'IRMf. Cette fois, il n'y avait que 14 participants, qui devaient regarder des vidéos dans lesquelles il y avait cette fois trois intervenants : un homme équipé d'un objet inanimé, qui interagissait positivement ou négativement avec un robot ou un autre être humain. Ainsi, le diplotocus cascadeur s'est retrouvé pendu au bout d'une corde et étouffé avec un sac plastique, de la même manière qu'une comédienne.

Lorsque la scène est douce, quel que soit le personnage, les participants activent les mêmes neurones. Dans les situations violentes, les volontaires humains sont bien sensibles au triste sort que subit le robot. Mais l'émotion semble malgré tout plus intense lorsqu'un congénère fait office de victime. Dans ce seul cas de figure, les réactions neuronales vis-à-vis des machines diffèrent de celles exprimées pour les Hommes.

L'œil extérieur : les robots peuvent devenir de bons compagnons

Ainsi, comme l'explique Astrid Rosenthal-von der Pütten, coauteur de l'étude, les scientifiques pensent qu'en règle générale, "les stimuli émanant des robots déclenchent les mêmes processus émotionnels que les stimuli humains". À quelques exceptions près donc, comme la violence.

Ils précisent aussi que ces recherches ont été menées dans l'instantanéité, mais qu'on ignore encore les processus qui se déroulent sur un délai un peu plus long, même à court terme. La raison, qui nous rappelle que nous faisons face à des êtres qui ne sont pas (encore) doués de sensibilité, peut-elle par la suite tempérer la réponse émotionnelle ?

Finalement, ce constat n'a rien de vraiment surprenant. D'une part, l'espèce humaine est d'un naturel empathique, et se montre aussi inquiète des problèmes qui touchent les animaux. D'ailleurs, certains d'entre eux, chats et chiens en tête, deviennent même nos compagnons au quotidien. Ces résultats semblent donc corroborer le fait que les robots aussi seraient très bien acceptés dans nos maisons. Peut-être même qu'un jour, ils auront droit eux aussi à une association de lutte contre la maltraitance.

Spectacle/Goethe Institut

Une comédie musicale par l'ADAC

Association de Développement d'Actions Culturelles (ADAC) présentera ce 2 décembre un spectacle de comédie musicale intitulée L'Orange verte.

Inspirée d'une chanson de Gilbert Becaud "L'orange" (1962), la comédie musicale "L'orange verte" raconte l'histoire d'un jeune étranger, Joël qui, dans la cité de "l'oiseau bleu", séduit une jeune fille nommée Nafissa. Jaloux, les jeunes du quartier complotent contre lui. En plein marché, il est accusé d'avoir volé une orange. Nafissa le sauve de la vin-

dicte populaire en appelant la gendarmier. Au tribunal, Nafissa pense prouver son innocence en apportant une preuve irréfutable. C'est sans compter sur la détermination de l'accusation qui démonte l'argumentation de Nafissa et fait condamner Joël à la prison à perpétuité. L'évasion devient la seule solution. Quel dénouement à la fin de ce spectacle ?

La pièce est rythmée de musique hip hop, contemporaine, traditionnelle et classique en semi live, play back et live.

Religion

Quand Raphaël Enthoven fait un procès au Notre Père

Le philosophe français Raphaël Enthoven fait un procès d'intention d'islamophobie à l'Eglise à l'orée de l'entrée en vigueur de la nouvelle traduction de la prière Notre Père.

Philosophie et croyance religieuse ne font pas bon ménage, les accusations réciproques ont toujours accompagné leur cheminement. La philosophie a toujours suspecté la religion de demeurer dans la petite enfance, et d'endormir les peuples par des opiacés sous forme de contes ayant alimenté les soirées de certains peuples nomades. La religion instruit aussi un procès athéisme, en hérésie à la philosophie.

Ce n'est pas de ces bisbilles dont parle le philosophe Raphaël Enthoven. Dans une chronique sur Europe 1, il s'en prend vivement à l'Eglise catholique accusée d'être islamophobe dans un message subliminal de la nouvelle traduction du Notre Père entrant en vigueur à partir de ce 3 décembre.

À une heure de grande écoute, le philosophe Raphaël Enthoven s'est livré mardi à une analyse très personnelle de la nouvelle traduction de la prière du Notre-Père, celle qui doit entrer en vigueur à partir du 3 décembre prochain pour le début de la nouvelle année liturgique, le premier dimanche de l'Avent. La phrase que les catholiques prononcent aujourd'hui "Et ne nous soumet pas à la tentation" deviendra "Et ne nous laisse pas entrer en tentation". Cette phrase fait depuis toujours l'objet de débats entre théologiens, pour savoir comment la traduire au mieux.

"Vous avez remarqué la ligne que l'on a changé. Ne nous soumet pas à la tentation. Le problème, ce n'est pas la tentation, c'est qu'on a supprimé le verbe soumettre, on a ôté du texte, l'idée de soumission [...] La première chose qu'on sait de l'islam, le seul truc que croient savoir les gens qui n'y connaissent absolument rien, c'est que l'islam, dit-on, cela signifie soumission. La suppression inutile du verbe soumettre est juste à mon sens une façon pour l'Eglise de se prémunir contre toute suspicion de géométrie entre les deux cultes. Et les paranoïaques de l'islamophobie qui pas-



sent leur temps à la traquer chez les Républicains exemplaires feraient bien de tendre l'oreille pour une fois dans la bonne direction, parce que ce qui se joue là sousoisement contre l'islam crève les tympans quand on tend l'oreille. À compter du 3 décembre prochain, tous les fidèles francophones qui diront le Notre-Père à l'annuleront quotidiennement à mots couverts : chez nous Dieu ne soumet pas, nous ne sommes pas du tout des musulmans, c'est librement qu'on croit. (...) Une prière mérite mieux qu'un message subliminal", écrit le philosophe.

Comme il fallait s'y attendre, l'Eglise lui est tombée dessus à bras raccourcis. Des prêtres lui ont dit sa grande ignorance de l'histoire de l'Eglise et de son fonctionnement. Accuser les chrétiens de changer une phrase du "Notre Père" par islamophobie...!! Mon pauvre Enthoven, ça risque de ruiner toute votre crédibilité tant c'est absurde et grotesque. Vous voilà en plein "complotisme liturgique", tweete l'abbé Grosjean. Qui ajoute : "... en ce moment, accuser comme ça avec légèreté tous les chrétiens d'islamophobie, c'est aussi dangereux et irresponsable que d'accuser Charlie de "faire la guerre aux musulmans".

Le philosophe a expliqué d'entrée que sa chronique de mardi dernier "n'était pas bonne" : "d'abord elle était mauvaise, mais surtout elle était malhonnête". A-t-il eu tort ? Raphaël Enthoven botte en touche et évite de se dédire tout à fait : "mais je n'en sais rien, personne n'en sait rien (...). C'est cela le problème. J'aurais pu dire n'importe quoi, d'ailleurs je l'ai fait. La question n'est pas de savoir ce qui est vrai ou faux, qui le sait, mais si ce que je raconte permet ou empêche le débat."

Télévision

Mama Africa, un documentaire sur Miriam Makeba

Ce soir Canal Plus passera sur un film documentaire sur l'itinéraire de Miriam Makeba, militante politique anti-Apartheid et artiste hors norme qui fit fureur sur le plan musical pendant plus de cinquante ans. Il s'agit d'une première en français sur cette grande artiste de la chanson africaine décédée le 9 novembre 2008 à Castel Volturno, en Italie, lors d'un concert en soutien à l'écrivain-jour-

pénitencier de Robben Island.

En 1966, Makeba reçoit un Grammy Award pour son disque An evening with Harry Belafonte and Miriam Makeba et devient la première Sud-Africaine à obtenir cette récompense. Son mariage en 1969 avec le militant des droits civils afro-américain Stokely Carmichael, chef des Black Panthers, lui cause des ennuis aux États-Unis. Elle s'exile à nou-



veau et s'installe en Guinée. Elle se sépare de Carmichael en 1978 et en 1980, dans ce pays où la polygamie est légale, devient la deuxième épouse de Bageot Bah4, un Guinéen influent, directeur à la Sabena.

Après la mort du président guinéen Ahmed Sékou Touré, le coup d'état de Lansana Conté en 1984, et la mort de sa fille Bongli, en 1985, des suites d'une fausse couche, Miriam Makeba part vivre à Woluwe-Saint-Lambert, dans la banlieue de Bruxelles.

En 1987 Miriam Makeba rencontre à nouveau le succès grâce à sa collaboration avec Paul Simon dans l'album Graceland. Peu après, elle publie son autobiographie Makeba: My Story.

Miriam Makeba est décorée par la France au titre de Commandeur des Arts et Lettres en 1985 et devient Citoyenne d'honneur 19907. En 1990, Nelson Mandela la persuade de rentrer en Afrique du Sud. En 1992, elle interprète le rôle de la mère (Angelina) dans le film Sarafina ! qui raconte les émeutes de Soweto en 1976. En 2002, elle obtient le Prix Polar Music (la même année que Sofia Gubaidulina).

Miriam Makeba a toujours rêvé d'une grande Afrique unie. Pour son pays, elle exhortait ses frères noirs au pardon : "Il faut nous laisser grandir. Les Noirs et les Blancs doivent apprendre à se connaître, à vivre ensemble."



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiva TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme

Guillaume BOGLA

Dans le Tchaoudjo pour lancer la FAMETA, écouter et appeler les populations au calme

Une pierre, trois coups pour Faure Gnassingbé

Late Pater

Le président togolais Faure Gnassingbé a lancé, ce 25 novembre 2017 à Lama-Tessi dans la préfecture de Tchaoudjo, les activités de la Ferme agricole moderne égypto-togolaise d'Abatchang (FAMETA). La FAMETA va contribuer davantage au renforcement de la recherche agricole, mais aussi à l'amélioration de la productivité des spéculations végétales (blés, maïs et riz), animales et halieutiques. Il est aussi prévu des infrastructures modernes d'élevage, et des aménagements hydro-agricoles et d'aquaculture. Construite sur une superficie de 150 hectares, avec une possibilité d'extension, cette ferme est dotée d'un espace de vie et de travail du personnel et d'une zone d'expérimentation et de productions végétales. Cofinancé par les gouvernements togolais et égyptien, à hauteur d'un milliard de francs Cfa, ce nouveau projet agricole concrétise la volonté du gouvernement de doter chaque région du pays de pôles de développement socioéconomique.

A l'occasion, le locataire de la Présidence togolaise s'est adressé aux bénéficiaires : « nous apprécions ce geste du gouvernement égyptien parce que l'agriculture est

un des piliers de notre stratégie de développement, mais l'agriculture ne peut plus être la simple répétition d'anciennes méthodes, d'anciennes techniques. Aujourd'hui, nos frères et nos sœurs, à juste titre, ne supportent plus le caractère pénible de l'agriculture. Nous devons aller à très grands pas vers une agriculture moderne. Cette modernité se traduit par une plus grande mécanisation, par une plus grande maîtrise de l'eau, par des semences de qualité, par la transformation ; parce que tout cela, véritablement, a pour objectif final d'accroître les revenus des agriculteurs et parce que c'est cela qui fera reculer la pauvreté dans notre pays ».

En se retrouvant à Lama-Tessi, Faure Gnassingbé n'a pas oublié qu'il a mis pied sur une terre de conflit entre Kabyè et Tem, et qu'il était à quelques kilomètres de l'épicentre des récentes violences politiques au Togo. Après une mission d'établissement des faits à Sokodé où deux morts avaient été enregistrés, du 27 août au 1^{er} septembre 2017, la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) avait relevé la question de la chefferie traditionnelle à Lama-Tessi. « A Lama-Tessi originellement connu sous le nom de Kpario, à une vingtaine



Le Président Faure Gnassingbé s'adressant aux populations

de kilomètres de Sokodé, la chefferie traditionnelle fait l'objet de disputes entre la communauté Kabyè et les Tem. En effet, en 1998, sur l'initiative du ministre de l'Intérieur d'alors, un chef de communauté Kabyè a été intronisé chef de canton, sous réserve que ce trône revienne par la suite aux Tem. Après le décès du chef en 2014, les Tem revendiquent ce trône mais les Kabyè s'y opposent. Le dossier étant en instance au niveau du ministère de l'administration territoriale, les Tem déplorent la lenteur avec laquelle il est géré. La première manifestation populaire du 12 avril 2017 dans la localité était l'expression du mécontentement né de cette situation. La plupart des interlocuteurs de la CNDH ont reconnu que ce conflit a servi d'alibi au mot d'ordre de manifestation du FNP du 19 août 2017. À l'évidence,

la cause Tem a rallié massivement ce mouvement », a-t-elle écrit dans son rapport. Avant d'y voir une cause lointaine après l'analyse diagnostique : « s'il est vrai que la question des réformes politiques, constitutionnelles et institutionnelles reste une préoccupation de la population togolaise, il n'en demeure pas moins que la spécificité de la situation qui a prévalu à Sokodé tient essentiellement à l'affaire de chefferie traditionnelle à Lama-Tessi (Kpario). Cette affaire, qui reste la pomme de discorde entre Tem et Kabyè, a été un critère déterminant dans la mobilisation de la population. Le peuple Tem conçoit mal qu'un canton relevant du ressort territorial de Tchaoudjo soit dirigé par un allogène. Les Tem attendent des autorités une solution définitive qui tarde à arriver. Du coup, les querelles se sont trans-

portées sur le terrain politique. L'allure imprimée aux revendications, relativement aux réformes, s'inscrit dans cette logique. Le FNP en a fait une récupération politique. Les frustrations des populations dues au chômage, à la pauvreté et à l'inégale répartition des richesses nationales ont également motivé les manifestants. Les messages incendiaires via les réseaux sociaux étaient de nature à entretenir le climat social délétère qui a abouti aux affrontements du 19 août 2017 ».

Faure Gnassingbé sait que, sur cette question, sa décision finale aura le mérite de calmer ou de faire remonter la tension. Et il reste ferme : « pour ce qui est de Lama-Tessi, je voudrais rassurer les uns et les autres que je suis au courant de la question de la chefferie et dire qu'il y a un temps pour tout ; il y a le temps de l'écoute et il y a le temps de la décision. **Le temps de l'écoute, nous y sommes encore.** Le gouvernement, à travers le ministre de l'administration territoriale, est disposé à écouter les explications, les contributions, les critiques, les plaintes des uns et des autres, mais il y a aussi la loi de la République togolaise que nous devons respecter. Je demande aux uns et aux autres de faire confiance

au gouvernement parce que nous tiendrons compte à la fois de la loi et de l'intérêt général, mais nous ne pouvons pas accepter de subir quelque pression que ce soit. **Le décret, c'est moi qui le signerai ;** personne ne viendra prendre ma main et me forcer de signer une décision à laquelle je ne prends pas part. J'inviterai tout le monde et j'aurai à l'esprit l'intérêt général. Alors, ceux qui ont des idées, nous sommes à l'écoute. Le ministre est à l'écoute et, moi-même, je suis à l'écoute ».

Pour la deuxième fois, il aborde publiquement le cas des violences de Sokodé et leur corollaire d'interdiction administrative des marches, au nom de l'insécurité. « Je voudrais parler de la situation de Sokodé et dire qu'il est temps que les choses se normalisent à Sokodé. Il est temps que les conditions soient créées pour cette normalisation et, pour cela, chacun doit y contribuer. Le problème n'est pas né par hasard ; les causes, vous les connaissez, tout comme moi. Les conséquences, nous savons quelles sont les personnes qui sont en train de les subir et ça nous fait tous mal, nous sommes tristes. Ce n'est pas le temps de pointer du doigt telle ou telle personne, en disant que tel est responsable ou pas. C'est le temps de dire que nous devons rechercher les solutions. Il faut que la quiétude, il faut que la tranquillité revienne à Sokodé dans la préfecture de Tchaoudjo et dans tout le pays. Je vous promets que nous y arriverons ; nous y arriverons, c'est-à-dire vous et moi. Personne ne doit se dérouter, chacun doit prendre sa responsabilité. Nous avons, ces derniers temps, dû expérimenter les effets néfastes de la violence. Je pense que ça suffit comme cela, arrêtons ces violences là et retrouvons une vie apaisée. Retrouvons des activités normales et mettons-nous, enfin, au travail », a déclaré Faure Gnassingbé. Et pour bien faire les choses, il a fait un détour à Sokodé et a écouté les chefs de canton, les femmes, les jeunes et les imams. Pour se faire personnellement une idée de la situation.

Ce lundi, pour joindre l'acte à la parole, le gouvernement a pris des mesures importantes pour faire revenir la paix dans la préfecture. On note surtout dans le communiqué du gouvernement, un retrait des forces de sécurité de la ville de Sokodé et la levée d'interdiction de manifestation. C'est une décision d'apaisement qui doit ouvrir la voie au retour des populations qui se sont massivement déplacées aux lendemains des événements tragiques ayant secoué la préfecture lors des manifestations violentes de l'opposition ces derniers mois.

De même, les manifestants incarcérés seront élargis au même titre que des prisonniers politiques. À partir de cet instant, toutes les voies sont balisées pour un dialogue sincère et inclusif.

Corollaire de l'augmentation du volume de minerais exploités

Les redevances minières en hausse de 1,2 milliard Cfa

C'est l'autre argument qui a obligé le gouvernement à réajuster la loi de finances initiale. Trois sociétés minières sont mises en avant, à la date du 30 octobre 2017, dans les paiements des redevances minières qui ont augmenté de 1,2 milliard de francs Cfa : Wacem, 754.108.929 francs Cfa ; Granutogo, 6.845.600 francs Cfa ; et Scan Togo, 1.089.203.325 francs Cfa. Cette hausse de la prévision des redevances minières s'explique, dit-on, par l'augmentation du volume de minerais exploités par les sociétés minières à fin décembre 2016. La prévision était de 800.000.000 francs Cfa au départ. Wacem et Scan Togo sont actives dans la production du clinker à partir de l'exploitation industrielle du calcaire. Par exemple, l'usine de clinker à Sika (90 km de Lomé) a une capacité de production de 1,5 million de tonnes par an. Granutogo a un permis d'exploitation à petite échelle sur la migmatite dans la préfecture de Zio depuis 2012.

A préciser que la prévision du montant des redevances minières à payer au cours d'une gestion « n+1 » est faite sur la base des projections du volume de minerais à exploiter en gestion « n ».

Paradoxalement, les données disponibles indiquent un recul de 26,7% de l'extraction de phosphates au cours de l'année 2016, en raison de l'orientation défavorable



L'une des usines de Scan Togo

de la demande extérieure. La valeur ajoutée du phosphate a diminué de 22,2% en 2016 contre une hausse de 0,1% en 2015. Cette situation s'explique par une diminution de la production du phosphate en 2016 par rapport à 2015 : de 1,2 million de tonnes à 0,9 million de tonnes, soit une baisse de 22,6%. Cette baisse serait en lien avec la chute des prix de cette matière première sur le marché mondial. D'où les mesures éventuelles de transformation du phosphate en produits dérivés (engrais...), pour créer plus de valeur ajoutée, et de recherche de nouveaux partenaires. Alors même que les exportations de phosphate ont plus que doublé entre 2013 et 2014.

Au Togo, toute la fiscalité minière est recouvrée par les régies financières et affectée au budget de l'Etat. Le code minier ne prévoit pas de règles de partage des taxes minières

avec les communes et localités des sites d'extraction. La réglementation prévoit néanmoins des trans-

ports sur certaines taxes de droit commun effectués par le commissariat des impôts et celui des douanes.

Selon la loi, tout détenteur d'un titre minier paie annuellement par anticipation une redevance superficielle, pour la superficie objet de son titre ; les montants des redevances superficielles peuvent être réévalués périodiquement. Calculées sur une surface minimum d'un km², ces redevances superficielles sont payables par anticipation au trésor public à la date de délivrance du titre minier et à chaque anniversaire de cette date.

Et tout titulaire paie une redevance minière sur les substances minérales produites ou vendues. Le ministre chargé des finances et le ministre chargé des mines peuvent, par arrêté interministériel, préciser les conditions de paiement des redevances minières sur la production achetée aux détenteurs d'autorisations artisanales et sur les ventes qui ne relèvent pas de la production d'un détenteur de titre minier, conformément au principe selon lequel la redevance minière n'est imposée qu'une fois sur les mêmes substances minérales.

Rapport Mo Ibrahim 2017

Le Togo progresse parmi les réformateurs de la gouvernance

Depuis 2007, le rapport Mo Ibrahim classe les pays en s'appuyant sur un indice calculé à partir d'une centaine d'indicateurs : Etat de droit, accès à l'information, participation politique des femmes, infrastructures, santé, création d'emplois, évolution du développement humain... En général, il parle de la bonne gouvernance en Afrique, en distinguant les bons élèves des mauvais. Dans le classement 2017, rendu public le 20 novembre dernier, le Togo se classe 2^{ème} parmi les 10 meilleurs pays réformateurs de la

gouvernance en Afrique sur les dix dernières années (2007-2016), soit une progression de 10 points, derrière la Côte d'Ivoire (+12,6) classée 1^{ère} et devant le Zimbabwe (+9,5), le Rwanda (+8,7) et le Libéria (+6,5), classés respectivement 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} meilleurs réformateurs des 54 pays évalués. Le pays occupe le 26^{ème} rang contre 33^{ème} en 2016 et 36^{ème} en 2014, soit un gain de 10 places sur les quatre dernières années. Les secteurs ayant connu les meilleures performances sont le développement humain (13,6), la

durabilité des opportunités économiques (11,2), la participation politique des femmes et les droits humains (+10,2).

La Libye, le Madagascar, la Mauritanie, le Mali ou le Ghana se trouvent parmi les pays qui ont connu les plus fortes détériorations sur le continent. Bien que toujours en tête de peloton et n^o 1 du classement, l'île Maurice présente une situation inquiétante selon les analystes car marquée par un climat des affaires qui se détériore du fait des pratiques de corruption qui s'y multiplient.

Ordre national de la Légion d'honneur à un Togolais Colonel Gnama Latta décoré pour services rendus à la France et au Togo, et une brillante carrière

Jean AFOLABI

Le tout nouveau directeur général de la Société aéroportuaire de Lomé Tokoin (SALT) simultanément directeur général de l'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC), le Colonel Gnama Latta, a été décoré, le 17 novembre dernier, de l'Ordre national de la Légion d'honneur, une décoration remise par l'ambassadeur de France au Togo Marc Vizio. « Cette décoration sanctionne notamment l'aide apportée à la France et à ses ressortissants lors des événements en Côte d'Ivoire en 2004 », souligne-t-on à l'ambassade de France. En effet, précise la même source, à cette période l'aéroport de Lomé a servi de hub pour l'évacuation des Français à partir d'Abidjan. La décoration reconnaît aussi la brillante carrière aéronautique d'un pilote émérite formé notamment dans des centres français dont il promeut localement les méthodes et l'exigence avec opiniâtreté.

Sans trop rentrer dans les détails de l'enfance du récipiendaire, le diplomate retrace une riche carrière, entamée à Kara, pour étudier au collège marianiste Cheminade, pour décrocher le Bac II dans la série D, option agronomie avec Brio en 1974. Ce diplômé en poche, il migre vers Lomé pour étudier les maths et la physique à l'université du Bénin de Lomé. Il va profiter de son escale à la capitale pour prendre un nouvel envol, vers le Sud encore. « En effet, vous ralliez le Zaïre pour y suivre une formation militaire et de pilote. Vous transformez ensuite votre formation en France à Hazebrouck charmante bourgade au climat assez différent de celui de Lomé - pour devenir pilote de transport », rappelle l'ambassadeur Vizio.

Doté du brevet 43 444 de pilote de transport délivré en 1981, Gnama Latta accède au grade de sous-lieutenant dans l'armée togolaise en octobre 1982. Passé lieutenant dès février 1985, il devient moniteur en vol sur Nord 2-6-2 en 1990 et passe capitaine en octobre de la même année. En février 1993, il est désigné comme chef des moyens opérationnels à la Base Transport de Lomé (BTL). Promu officier supérieur au grade de commandant le 1^{er} novembre 1995, il exerce les fonctions de commandant en second de la BTL de 1995 à 2002, intervalle comprenant une longue période de commandement par intérim de la base.

Entre temps, l'université de la défense de Pékin lui délivre, en 1999, le diplôme supérieur de commandement de haut niveau.



Le Col. Gnama Latta posant avec l'Ambassadeur de France Marc Vizio

Au préalable, il passe par Toulouse en France pour acquérir sa qualification de moniteur pilote au CIET (Centre d'Instruction Equipage Transport). En outre, il fréquente le Nord de la France en suivant des formations à l'Institut Aéronautique Amaury de La Grange de Lille. Auréolé d'une belle carrière militaire, avec notamment, un total de 6.625 heures et 10 minutes de vol, il est appelé, dès 2002, à exercer la direction de l'aviation civile togolaise.

Simultanément, il exerce la présidence de l'Autorité Africaine et Malgache de l'Aviation Civile (AAMAC). En 2007, il est nommé au poste actuel de directeur général de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC - Togo). Et, depuis le 15 novembre 2017, il cumule ces fonctions avec celles de directeur général de la SALT (Société Aéroportuaire de Lomé

Tokoin).

« Je veux enfin évoquer l'aide que vous avez apportée à la France et à ses ressortissants lors des événements en Côte d'Ivoire en 2004, souligne le diplomate français en guise de conclusion. En effet, à cette période, l'aéroport de Lomé a servi de hub pour l'évacuation de nos compatriotes à partir d'Abidjan. Vous n'avez alors pas compté vos efforts pour accueillir les avions français et aider à la prise en charge de nos très nombreux camarades français évacués en transit par Lomé. Aussi prenant acte de votre attachement à la France et de votre soutien fréquent et efficace à nos sollicitations, j'ai l'honneur au nom du Président de la République française, de vous remettre les insignes d'officier de la légion d'honneur ».

Baisse sur la ligne budgétaire "Loyers recouverts par la DADC"

La double explication qui décharge la Direction des affaires domaniales et cadastrales

En plus des 600 millions de francs Cfa à apporter au budget général de l'Etat par la Direction des affaires domaniales et cadastrales (DADC), en termes de droits et frais administratifs, il était également prévu, pour 2017, un apport de 500 millions de francs Cfa au titre des loyers d'immeubles domaniaux. Sans oublier la prévision de 1.693.346.000 francs Cfa en taxe foncière sur les propriétés bâties et des droits d'immatriculation des propriétés foncières pour 671.114.000 francs Cfa. Mais, à en croire le ministère de l'économie et des finances, la ligne budgétaire "Loyers recouverts par la Direction des affaires domaniales et cadastrales" a subi une diminution de 62,93%. Ce n'est pas une contre-performance ; cela s'explique. « Les prévisions de loyers de la DADC ont été faites sur la base de l'historique des réalisations des trois dernières années. Cependant, au vu de la réalisation à fin septembre 2017 qui n'était que de 41,30 millions de francs Cfa, il a été jugé judicieux de revoir la prévision

initiale à la baisse ; d'où cette diminution de 62,93%. En effet, il était prévu initialement une révision à la hausse de certains contrats de bail. Ce processus n'ayant pas encore abouti, les montants escomptés dans la loi de finances initiale ne pourront être atteints avant la fin de l'année. Cette baisse s'explique également par la résiliation de certains baux en cours d'année », explique-t-on.

A l'instar des autres Etats, l'Etat togolais dispose d'un patrimoine physique, c'est-à-dire un ensemble de biens mobiliers et immobiliers. Les biens immobiliers se composent du domaine public et du domaine privé de l'Etat. Le domaine public est inaliénable, imprescriptible et insaisissable. La gestion de tous ces biens est assurée par la DADC. Le domaine de l'Etat togolais est vaste et varié. On distingue le domaine public naturel et le domaine public artificiel. Le domaine public naturel comprend le domaine public aérien, le domaine public fluvial et le domaine public maritime.

Contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme De la protection du système financier d'une utilisation abusive

Des études montrent que les flux financiers illicites en provenance d'Afrique sont devenus un sujet de préoccupation majeure en raison de leur ampleur et leur impact négatif sur les programmes de développement et de gouvernance en Afrique. Selon certaines estimations, les Flux financiers illicites (FFI) en provenance d'Afrique s'élèveraient à plusieurs dizaines de milliards par an. D'autres études estiment que ces pertes représentent environ le double de l'aide publique au développement (APD) que l'Afrique reçoit et, bien entendu, ces estimations sont bien loin de la réalité vu que des données précises n'existent ni pour toutes les transactions ni pour tous les pays africains. Des résultats de certaines études révèlent que la prise de mesures rapides pour restreindre les flux financiers illicites en provenance d'Afrique sera une source importante de financement pour les programmes de développement sur le continent dans un avenir proche. Ces préoccupations ont été celles du ministre togolais de l'Economie et des finances, Sani Yaya, à la 18^{ème} réunion du Comité ministériel du Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest (GIABA), tenue le 18 novembre à Abuja au Nigeria.

Le ministre togolais a essentiellement centré son intervention sur la protection du système financier d'une utilisation abusive. Entre autres activités du GIABA, d'après lui, l'action à mener doit notamment porter sur trois fronts : (i) aider les pays à inter-

sifier la lutte contre la corruption et la fraude fiscale qui privent les Etats de leurs ressources vitales dans un contexte de rareté des ressources au plan international ; (ii) encourager la mise en place de moyens plus efficaces pour combattre le financement du terrorisme, en s'emparant de plus en plus à exploiter les atouts de la technologie financière ; (iii) veiller à ce que les institutions des Services financiers décentralisés (SFD) aient accès à des services de correspondants bancaires qui les relient au système financier mondial.

Par ailleurs, du fait du renforce-

ment des sanctions, on peut craindre que les banques opérant à l'échelle mondiale réduisent leurs activités de correspondants bancaires de manière systématique avec les banques des pays en développement en situation de fragilité, afin de limiter le risque de contrevenir aux règles relatives à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. En effet,

des récentes études montrent que les relations de correspondants bancaires ont effectivement été mises sous pression dans bon nombre de régions entre 2011 et 2016. Cela compromettrait le bien-être économique de plusieurs pays, notamment en Afrique.

« Dans tous ces domaines, nous



Sani Yaya, Ministre de l'Economie et des finances

« Dans tous ces domaines, nous avons besoin d'une coopération internationale renforcée pour pouvoir éradiquer dans tous les pays les fileaux du terrorisme, de la corruption, de la fraude fiscale et de l'exclusion financière. Bien entendu, la tâche est interminable car les délinquants sont généralement très motivés et très habiles et comptent une longueur d'avance », fait noter le ministre Yaya.

servir au calcul de la taxe foncière sur les propriétés bâties, la Direction des affaires domaniales et cadastrales prend l'avis de la Commission administrative des recours. En cas de désaccord entre les représentants de l'Administration et la Commission, ou lorsque celle-ci refuse de prêter son concours, l'évaluation est arrêtée par le Commissariat des impôts, sauf recours possible du contribuable.

Il faut rappeler que l'Etat paie aussi des loyers. Pour 2017, la ligne "location d'immeubles" est dotée de 1,3 milliard de francs Cfa pour "résoudre définitivement les problèmes liés aux paiements des loyers des baux administratifs".

Le domaine public artificiel est l'œuvre de l'homme. Il se compose aussi de la voirie urbaine, des réserves administratives et de toutes les zones déclarées d'utilité publique et classées dans le domaine de l'Etat. Il comprend les ports, les chemins de fer et leurs emprises, les aérodromes, aéroports, aéro-gares et leurs dépendances, les ouvrages de défenses terrestre, maritime et aérienne.

Au sein de la DADC, les missions de la Division des domaines sont : constitution du domaine de l'Etat en conduisant les opérations d'expropriation pour cause d'utilité publique ou autres formes d'appropriation de biens immobiliers pour le compte de l'Etat ; conservation et protection des domaines de l'Etat ; affectation ou mise à disposition des services publics et organismes de parcelles de réserve administratives pour usage à des fins d'intérêt général ; autorisation d'occupation temporaire du domaine privé de l'Etat ; autorisation préalable d'acquisition d'immeuble ou de conclusion

de baux pour une durée supérieure ou égale à neuf ans ; conclusion de contrats d'échange d'immeubles entre Etat et les tiers. Acôté, la division du Cadastre exécute les travaux de bornage contradictoire et rédige les procès-verbaux en vue de la création des titres fonciers ; établit et met à jour le plan cadastral, support direct et indispensable à l'identification et à la description physique des propriétés ; exécute les expertises foncières diverses provenant du contentieux entre les tiers ; fait la levée topographique des réserves administratives en vue de leur immatriculation ; contrôle et homologue les plans parcellaires déposés par les contribuables ; exécute les travaux topographiques demandés par les contribuables. Le Cadastre étant l'inventaire exhaustif et permanent, descriptif et évaluatif de la propriété foncière, qu'il s'agisse des parcelles de terrain, ou des locaux (missions individuelles, appartements, commerce, usines...).

Selon la loi de finances 2017, avant d'arrêter les bases devant



Abbi Toyi, Directeur des affaires domaniales et cadastrales

servir au calcul de la taxe foncière sur les propriétés bâties, la Direction des affaires domaniales et cadastrales prend l'avis de la Commission administrative des recours. En cas de désaccord entre les représentants de l'Administration et la Commission, ou lorsque celle-ci refuse de prêter son concours, l'évaluation est arrêtée par le Commissariat des impôts, sauf recours possible du contribuable.

Il faut rappeler que l'Etat paie aussi des loyers. Pour 2017, la ligne "location d'immeubles" est dotée de 1,3 milliard de francs Cfa pour "résoudre définitivement les problèmes liés aux paiements des loyers des baux administratifs".

FOOTBALL/ CHAMPIONNAT D1

Le match Gbikinti-Maranatha, objet de curiosité

A peine la 2ème journée du championnat national de football de première division terminée, les joueurs de l'élite du football togolais devront rechausser leurs crampons pour la 3ème journée, mercredi prochain.

Hervé A.

Et comme affiches de cette journée, il y aura AS Togo-Port#Foadan au stade municipal, Agaza#Unisport au stade d'Agoè, Dyto#ASOTR au stade de Kégué, Gornido#Kotoko à Kpalimé, Koroko#Anges de Notsé à Tchamba, Sémassi#Espoir FC à Sokodé, ASCK#ASKO à Kara et surtout Gbikinti#Maranatha à Bassar.

Si des rencontres comme celui au sommet entre Dyto et ASOTR, et les derbys, Gornido-Kotoko dans le Koto et ASCK-ASKO focaliseront l'attention, il est à noter que c'est surtout l'opposition entre les Lions des Monts Barba Bassar et les Messagers venus de Fiofio qui fixeront tous les projecteurs. Et ceci, du fait du score (11-0 en faveur de Gbikinti)

au dernier match qui a opposé les deux équipes lors de la dernière journée, la saison 2016-2017.

La Chambre d'instruction de la Commission d'Éthique de la Fédération Togolaise de Football qui a statué sur de possible violation des règles éthiques dans le cadre de ce match, avait estimé qu'elle a été suffisamment convaincue par les explications de Gabriel Améyi, président du club de Fiofio, sur ses difficultés financières qui ont déteint sur les performances de ses joueurs alors que l'enquête de la Gendarmerie Nationale, relayée ces derniers jours par les journaux, affirme le contraire.

En tout cas, même si le contexte n'est plus le même, comparativement à la saison dernière où le match se déroulait alors même que



Gbikinti était menacé par la relégation et Maranatha, déjà maintenu, il faut toutefois être sûr que le moindre geste des 22 acteurs ainsi que des officiels du match, à savoir l'arbitre central Tindano Seydou, et ses assistants, Gnamassou Kowou, Idrissou Nassirou et Dékpo Yawo, sera scruté à la loupe.

Avant cette rencontre la situation en ce début de saison pour les deux clubs affiche pour Gbikinti, deux matches, une victoire et un nul pour la 3ème place, alors que Maranatha est lanterne rouge avec 0 pt, soit deux matches, deux défaites. (avec telegramme228)

Mourinho hésite entre Bale et Griezmann

Manchester United est prêt à casser sa tirelire pour recruter un grand attaquant, peut-être dès cet hiver. Mais José Mourinho hésite entre Garthe Bale et Antoine Griezmann.

Le Gallois a perdu de sa superbe au Real Madrid. L'ex joueur le plus cher du monde (avant les transferts de Pogba, Neymar, Mbappé et Dembélé) n'entre pas dans les plans de Zinedine Zidane sur le long terme.

Mais en Angleterre, sa cote est intacte. Selon certaines rumeurs, les Red Devils pourraient offrir jusqu'à 150 millions d'euros pour Bale.

Griezmann semblait pour sa part tout proche de signer à Manchester United l'été dernier. Il rêve de jouer avec son co-pain Paul Pogba. Mais l'interdiction de recrutement de l'Atlético Madrid l'a convaincu de rester en Espagne.

Toutefois, le Français a le blues depuis quelques semaines. Peu en vue depuis le début de la saison, il a été sifflé par les supporters colchoneros lors de sa sortie dans le derby de Madrid (0-0)... où il a été noté 3/10 par la presse espagnole. L'arrivée de Diego Costa dans l'effectif de Diego Simeone pourrait le gratifier d'un bon de sortie des cet hiver.

Sadio Mané, Ballon d'Or... sénégalais

Le footballeur international sénégalais Sadio Mané, pensionnaire de Liverpool Fc, a été désigné pour la 4e fois de suite Ballon d'Or par la presse sportive sénégalaise, à l'issue du dépouillement des votes intervenus lundi sur la Télévision sénégalaise (RTS, publique).

Sadio Mané a recueilli 296 points dans la catégorie "Bos" (ballon d'or sénégalais) lors des dépouillements, suivi par le défenseur international de Naples Kalidou Koulibaly, qui a totalisé 110 points.

Sadio Mané s'est dit "honoré de recevoir ce prix" pour la quatrième fois consécutive, un record depuis son institutionnalisation par l'Association nationale de la presse sportive qui procède chaque année à la désignation des meilleurs sportifs.

Le défenseur central Kara Mbooj et Ismaila Sarr, jeune international, sont les autres joueurs qui ont recueilli le plus de voix chez les journalistes.

En football local, le prix du meilleur footballeur est allé à Ibrahima Niane de Génération Foot (320 voix), suivi de Pape Seydou Ndiaye (67 points) et Darre Guèye (61 points).

Emenalo nouveau directeur sportif de l'AS Monaco

C'est le poste qui était à pourvoir depuis le départ de l'Espagnol Antonio Cordon cet été. Et c'est chose faite, puisque l'AS Monaco vient d'officialiser l'arrivée du Nigérian Michael Emenalo en tant que nouveau directeur sportif du club. " L'AS Monaco est heureux d'annoncer la nomination de Michael Emenalo au poste de directeur sportif. Il sera en charge de toute la partie sportive, sous la direction de Vadim Vasilyev, Vice-Président Directeur Général", peut-on lire sur le site officiel du champion de France en titre.

L'ancien joueur de Notts County, entre autres, avait quitté ses fonctions à Chelsea en début de mois, après dix ans de présence au sein du club londonien. Élément très important de la direction de Roman Abramovich, c'est souvent lui qui prenait les grosses décisions sur le plan sportif, à l'image du licenciement de l'emblématique José Mourinho en 2015, mais aussi au niveau du recrutement. Il a ainsi été à l'origine des arrivées d'Eden Hazard, de N'Golo Kanté ou de Thibaut Courtois, entre autres. Une lutte de pouvoir en interne aurait été à l'origine de cette décision selon plusieurs publications britanniques.

" C'est une magnifique opportunité qui s'offre à moi dans un projet de grande qualité. L'AS Monaco a démontré depuis plusieurs saisons une grande progression et je suis convaincu que le futur sera tout aussi ambitieux. La volonté de Vadim Vasilyev de me voir rejoindre l'AS Monaco a été déterminante et pour moi, le choix a été naturel après ma décision de quitter Chelsea ", a expliqué le principal intéressé dans des propos recueillis par le site officiel de l'AS Monaco. Le début d'une nouvelle aventure passionnante pour les deux parties....

RD CONGO

Mihayo veut continuer avec TP Mazembé

L'ancien capitaine du TP Mazembé a fait part de son souhait après la victoire de son club, Les Corbeaux de Lubumbashi qui ont remporté la Coupe de la Confédération en résistant à SuperSport United (0-0) en finale retour, samedi, à Pretoria, après leur victoire (2-1), le 19 novembre, à l'aller.

Nommé entraîneur du TP Mazembé en avril dernier à la place d'Hubert Velud, Pamphile Mihayo a accompli sa mission en conduisant les Corbeaux de Lubumbashi au sacre en championnat puis samedi en Coupe de la CAF. Le technicien aimerait poursuivre dans ses fonctions.

" Je suis un fils de Mazembe et ce sera toujours ma maison. J'ai remporté deux trophées en un an. C'est aux dirigeants de juger ma performance. S'ils estiment que je suis la bonne personne et que je

mérite de prolonger, je suis là", a lancé l'ancien capitaine après la rencontre. "S'ils décident de nommer un autre entraîneur, je serai toujours prêt à travailler pour cette personne. Parce que Mazembé est mon équipe et ma maison."

Une superbe déclaration d'amour ! "Si les dirigeants font venir un autre entraîneur, je serai peut-être toujours là pour servir. Je veux aider cette équipe parce que c'est mon équipe", a déclaré Mihayo après le match contre SuperSport United.

Mihayo a été nommé entraîneur du TP Mazembe en avril dernier, en remplacement du Français Thierry Froger.

"Maintenant, il appartient aux dirigeants du club de décider s'ils vont me donner encore six mois ou un an, je suis prêt à continuer. Je suis un fils de ce club, auquel j'ai donné deux coupes en une sai-



son", a-t-il déclaré.

Nommé entraîneur, il dirige plusieurs de ses anciens coéquipiers, dont il était le capitaine lors de la finale de la Coupe du monde des clubs en 2010.

"Les joueurs ont accepté de travailler sous mes ordres, d'écouter mes instructions et je dois les en remercier. (...) Face au SuperSport, ils n'ont commis aucune faute. Ils n'ont pas concédé de penalty non plus. Ils étaient prêts

et ont bien défendu parce que ce sont des joueurs expérimentés", a commenté le technicien congolais de football.

Depuis 2009, le TP Mazembe a remporté trois titres de Ligue des champions, deux Coupes de la Confédération et trois Super Coupes.

Rappelons que le Togolais de SuperSport, Womé Dové est entré en jeu à la 66e à la place de Jeremy Brockie.

COUPE DU MONDE 2018

Gros plan sur la procédure de Tirage au Sort

Après approbation de la procédure du tirage au sort final de la Coupe du Monde de la FIFA, Russie 2018™ en septembre dernier, après la confirmation de la composition de chapeaux et enfin l'annonce des maîtres de cérémonie et de leurs assistants, tous les ingrédients sont réunis pour cette cérémonie du tirage au sort qui se déroulera au Palais des congrès du Kremlin, à Moscou, le 1er décembre à 18h00 (heure locale).

Comme précédemment indiqué, c'est l'édition du Classement mondial FIFA/Coca-Cola du mois d'octobre qui a été utilisée afin de répartir les équipes qualifiées dans les quatre chapeaux sur la base de leur classement, par ordre décroissant. Ainsi, les sept meilleures équipes ont re-

joint le pays hôte, la Russie, dans le chapeau 1.

Le tirage au sort commencera par le chapeau n°1 et se terminera par le chapeau n°4 ; chaque chapeau sera complètement vidé avant de passer au suivant. Conformément à la procédure habituelle, une boule sera tirée au sort à partir d'un chapeau des équipes, puis une boule sera tirée à partir d'un des chapeaux des groupes, ce qui déterminera ainsi la position dans laquelle l'équipe concernée jouera.

1. Dans le premier chapeau, la Russie - pays hôte - sera placée dans une boule rouge et pré-assignée à la position A1.

2. Les sept autres équipes du chapeau seront automatiquement affectées en position 1 des groupes B à H, tandis que la position de

toutes les autres équipes (des chapeaux 2, 3 et 4) sera à chaque fois tirée au sort.

3. De manière générale, la FIFA entend s'assurer que pas plus d'une équipe de la même confédération ne soit tirée au sort dans un même groupe. Ce principe s'applique à toutes les confédérations à l'exception de l'UEFA qui est représentée par quatorze équipes : chaque groupe comptera ainsi au moins un représentant européen mais pas plus de deux. Cela implique que six des huit groupes compteront deux représentants européens.

Au moment de répartir les équipes dans les groupes en fonction des critères géographiques - processus qui sera géré par un système prenant tous les paramètres en compte - il est possible que des



groupes soient sautés, par exemple lorsque la Colombie, le Pérou et l'Uruguay seront tirés du chapeau 2 : ces équipes ne pouvant se retrouver dans le même groupe que le Brésil et l'Argentine qui auront déjà été tirés. Le même principe s'appliquera aux équipes des autres confédérations à l'exception de l'UEFA.

En faveur des élèves et étudiants, après des années de sommeil et des réformes récentes

Les championnats scolaire et universitaire: Guy Lorenzo remet ça !

Les compétitions sportives scolaires et universitaires reprennent cette semaine au Togo. Le lancement de ce championnat s'est déroulé le vendredi dernier au lycée de Tokoin par le ministre en charge des sports.

Eric J.

La ferveur et l'enthousiasme des jeunes élèves observés lors de la cérémonie de lancement ont prouvé aux premiers responsables du sport du Togo et du monde éducatif la nécessité de l'organisation de ce championnat. La joie et le plaisir se lisaient sur tous les visages, surtout à l'issue du match d'exhibition qui a opposé une équipe du lycée de Tokoin 1 au Lycée de Tokoin 2. Le ministre Guy Madjé Lorenzo ne pouvait qu'exulter de satisfaction : " Il est rare de vivre une ambiance comme celle d'aujourd'hui. La dernière fois que j'ai éprouvé une telle sensation remonte à la dernière qualification du Togo à la CAN 2017. Il suffit qu'on rassemble les enfants autour d'un idéal de paix pour qu'ils laissent éclater leur créativité et leur joie. J'en suis ravi " a-t-il dit.

Placé sous le signe du civisme et de la citoyenneté, ce championnat scolaire et universitaire sera le meilleur cadre de détection des talents, un vivier de développement du sport au Togo indique-t-on au ministère chargé des sports. " Il sera aussi un moyen privilégié d'éducation et de formation aux vertus des valeurs civiques et citoyennes, un excellent cadre de renforcement d'amitié, de brassage des cultures et un vecteur d'intégration de paix et de cohésion sociale " affirme Guy Madjé Lorenzo.

Pour le gouvernement, la reprise de ces championnats scolaires et universitaires constitue une occasion pour sensibiliser la jeunesse sur les notions de l'amour de la patrie, de solidarité, de respect de soi et de l'autre, de tolérance, de pardon, de responsabilité et d'excellence. Il voudrait voir les jeunes motivés, enthousiastes, déterminés et disciplinés en les invitant à faire preuve d'esprits de compétitivité et de fair-play en respectant les règlements.

Les réformes du secteur

Il y a bien longtemps que la Direction des sports scolaires et universitaires (DISSUT) végétait dans un sommeil profond. Il n'y avait que l'université de Lomé qui essayait de sortir la tête de l'eau de temps à autres mais sans grands succès. Le sport scolaire, quant à lui, a quasiment disparu. Décrite par tous les amoureux du sport à la base, viviers du sport de haut niveau, cette situation ne saurait continuer et durer.

Depuis quelques années donc, le gouvernement a entrepris des réformes dans le domaine des sports scolaires et universitaires pour une meilleure prise en compte des besoins. On peut citer l'atelier de réflexion sur les réformes du championnat scolaire et universi-



Guy Lorenzo, Ministre de la Communication, de la Culture, des Sports et de la Formation Civique remettant la coupe à un vainqueur

taire dont certaines recommandations sont déjà intégrées dans l'organisation de la compétition de cette saison 2017-2018. En plus, deux (2) Centres de développement du sport (CDS) sont en train d'être construits à Kpalimé et à Bassar. Le but, c'est de constituer une pépinière dans toutes les disciplines pour former les meilleurs athlètes susceptibles de porter haut le flambeau national sur le plan régional, continental et mondial. Il faut souligner que déjà en 2011, le gouvernement a créé un centre pilote pour la formation des élèves des moins de 12 ans en football à Kpalimé. Ne pas passer sous silence, le décret que vient de prendre le gouvernement portant organisation et fonctionnement de la fédération des sports scolaires et universitaires, composée des membres de tous les ministères concernés dans l'optique de redynamiser les compétitions scolaires et universitaires dans le pays. " Avec l'évolution de la pratique des activités physiques et sportives tendant de plus en plus vers le professionnalisme, il est nécessaire de repenser et de reformuler le secteur en vue de donner une chance à l'éclosion d'une jeunesse pleine de talent dont regorge notre pays. Le décret portant organisation et fonctionnement de la fédération togolaise des sports scolaire et universitaire, pris en application de la loi portant charte des activités physiques et sportives au Togo s'inscrit dans cette perspective " a dit le gouvernement en conseil des ministres.

" Si elles sont bien menées, ces réformes permettront au Togo de retrouver sa place dans l'élite du sport continental " a indiqué un ancien arbitre international qui souscrit totalement à la vision du gouvernement, visiblement enchanté par le spectacle et l'engagement que la compétition va susciter auprès des jeunes et de la population tout entière. Pour lui, la meilleure solution pour l'émergence du sport dans toutes les disciplines au Togo est la politique du sport à la base.

Le championnat

La compétition débute donc cette semaine et s'achèvera en Avril 2018 avec la finale. Elle concerne les inspections des sports et des loisirs des 36 préfectures du Togo, de même que les 3 dernières nouvelles préfectures qui ne disposent pas encore d'inspections préfectorales des sports et loisirs et qui seront sous la coupe de leur ancienne zone administrative. Il en sera de même dans les universités de Lomé et de Kara. Pour l'enseignement primaire et secondaire, les catégories benjamin, minime, cadet (de même que les juniors et seniors formeront une seule catégorie) vont concourir dans les 3 disciplines choisies à savoir le football, le volleyball et le handball. Les matchs vont se jouer en 3 phases. D'abord les équipes vont s'affronter au niveau préfectoral, ensuite au niveau régional et enfin la finale nationale.

Pour mener à bien cette tâche, les directions régionales des sports et des loisirs ont été dotées de matériels qui leur serviront dans l'organisation de ce championnat dont des ballons de foot, de volley et de hand, des chronomètres, des trophées et médailles sans oublier les maillots. Il faut souligner qu'une souscription à une police d'assurance a été faite auprès d'une compagnie de la place pour toute la durée de la compétition. Le directeur des sports scolaires et universitaires n'a pas caché sa satisfaction de voir commencer ce championnat. " C'est l'aboutissement d'un travail collectif considérable entrepris depuis quelques mois (...) et un chemin important a été parcouru mais l'étape qui reste est longue et pleine d'embûches. Nous comptons sur vous pour la redynamisation de cette compétition dans notre pays " a dit Zibo Ayouba.

Il faut noter que les ministres des enseignements primaire et secondaire, de l'enseignement supérieur et de la recherche et le représentant de la ministre en charge de la jeunesse étaient présents au lancement de ce championnat.

Dans le souci d'informer et de sensibiliser ses partenaires sociaux

La CNSS prend le train de l'évolution avec son portail web www.cnsstogo.tg

Eric J.

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) a procédé vendredi dernier par l'entremise de son Directeur général, Mme Ingrid AWADÉ au lancement officiel de son site Internet et de ses services en ligne. C'était au cours d'une conférence de presse qui a connu la présence du ministre de la fonction publique, du travail et de la réforme administrative Gilbert Bawara, des patrons d'entreprise ainsi que de quelques partenaires.

Il arrive fréquemment que des assurés de la CNSS ne puissent pas jouir de leurs droits pour diverses raisons mais celle évoquée le plus souvent est le manque de la pro-activité de l'institution dans la gestion des dossiers.

" Généralement, tout se passe très bien. Les seules difficultés que nous pouvons soulever sont liées au temps. Il nous est arrivé de voir des agents partir et attendre plusieurs mois avant la régularisation de la procédure d'obtention de leurs droits à la pension. Et pendant ce temps, c'est des agents qui n'ont pas préparé justement un temps aussi long, et il leur arrive vraiment des difficultés pour pouvoir subvenir à leurs besoins ", témoigne l'Administrateur, Directeur Général de Noto, une société togolaise de fabrication d'huile végétale.

C'est donc pour induire des changements notables dans la manière de servir les usagers de la sécurité sociale que sa nouvelle direction se donne de nouveaux moyens prati-



Une vue de la table d'honneur à la cérémonie de lancement du site

ques et modernes en phase avec l'ère de la mondialisation. « Il est primordial, voire essentiel et même existentiel pour toute entreprise qui se veut prospère de posséder un site Internet. Le site de la CNSS fait donc office de vitrine pour l'information et la sensibilisation des partenaires sociaux, la vulgarisation des valeurs, des activités, de la culture et de l'actualité de la CNSS », a indiqué le Directeur général, Mme Ingrid Awadé. Elle précise que la démarche s'inscrit dans la volonté de l'organe d'étendre effectivement la couverture sociale et de « réduire les délais de liquidation des dossiers techniques, rehausser la qualité de l'accueil et communiquer efficacement en interne et en externe », tout ceci pour rendre l'institution plus performante.

Le nouveau joyau « www.cnsstogo.tg » comporte trois grands espaces notamment **espace assuré**, **espace employeur** et **services en ligne**. Il est dynamique, bien référencé et conçu dans le respect de la charte graphique de la CNSS et pro-

pose aux usagers des informations avérées sur la sécurité sociale. Chaque compartiment du site est subdivisé en plusieurs rubriques aussi documentées qu'utiles. À l'espace assuré, on distingue : Assurance volontaires, Prestations, Travailleurs migrants, Formulaire à télécharger. Quant à l'espace employeur, on y trouve : Formalités d'immatriculation, Cotisations sociales, Dispositions pénales, Contrôles des employeurs et Formulaire à télécharger. Enfin, les services en ligne se composent de Télé déclaration (Déclarations Nominatives des Rémunérations), Quitus social / Attestation / Relevé, Péditions, Simulation pensions et Consultation de compte. Évidemment, certaines rubriques, par rapport à leur densité, comportent des sous-rubriques pour faciliter la consultation et la compréhension des données aux visiteurs.

En gros, www.cnsstogo.tg est créé pour un lien plus étroit entre l'assuré et son institution de sécurité sociale. Et surtout, éviter des situations conflictuelles entre les assurés et la CNSS.

Société

Le Mouvement humaniste Johnson et Hélène s'implante au Togo et lance le projet « Tournoi sécurité zémidjan »

Comment alléger les risques de métiers et rendre plus professionnels les conducteurs de taxi-motos communément appelés zémidjan? Le mouvement humaniste Johnson et Hélène apporte une réponse à travers une série d'activités à trouver dans son projet « Tournoi sécurité zémidjan ».

Présenté la semaine dernière à la presse, le Mouvement humaniste Johnson et Hélène avec son « Tournoi sécurité zémidjan » entend organiser un tournoi de foot qui opposera des clubs de conducteurs de taxi-motos surtout le territoire national.

Et les rencontres de football ne seront rien d'autre que le canal pour réunir et mobiliser un grand nombre. Ils serviront donc de support aux activités d'éducation aux bons comportements, de sensibilisation et formation au code de la route et à la nécessité de disposer d'une assurance, et des journées portes ouvertes sur des sociétés partenaires du



projet. Tout ceci avant de délivrer un permis de conduire aux participants. « De Lomé à Cinkassé, nous dénombrons un chiffre alarmant de morts causées chaque année par les accidents de circulation. Nous voulons remédier un tant soit peu à cela avec des sensibilisations et des formations aux conducteurs de taxi-motos et leur délivrer un permis de conduire », proclame le promoteur du projet, Kwessi Emmanuel Johnson.

À la question de savoir pourquoi uniquement les conducteurs de taxi-motos, M. Emmanuel Johnson répond « parce que c'est un secteur à forts risques qui malheureusement

n'est pas du tout réglementé. Y entre qui veut, quand il veut. Il nous est aussi donné de constater qu'ils sont le plus souvent les victimes laissées pour compte quand un accident survient sur la route. Mais ce n'est que pour un début, le projet va s'étendre à d'autres secteurs ».

Le Mouvement humaniste Johnson et Hélène avec « Tournoi sécurité zémidjan » se fixe pour objectif de délivrer 1.000 cartes de permis de conduire à l'endroit de sa cible, d'implanter dans toutes les villes son bureau en conseil routier et de vendre à des prix abordables les engins à deux roues.

Commerce de bois

Une activité qui nourrit son homme

Etonam Sossou

Étalée sur sa petite couchette aménagée comme une étagère près de laquelle sont entreposés des morceaux de planches, des lattes et des madriers de tout type et de toutes dimensions, Beauty Atsou paraît s'être assoupie. Et pourtant, l'ambiance qui règne autour d'elle est bien plus bruyante que dans un marché ordinaire. L'assourdissant ronflement des machines des ateliers de traitement du bois installés au marché d'Abové, semble n'être supportable que par les seuls habitués. Les autres toussent, éternuent et se nettoient le visage de façon assez régulière. Une sorte de nuage de poussière fait de poudre de bois raboté dans les ateliers envahit l'atmosphère et rend l'air presque irrespirable, ajoutant à la chaleur de cet après-midi de novembre. «Cela ne gêne plus personne parmi nous, puisque c'est un peu ce que nous vivons ici presque tous les jours», explique Komi, qui dit se livrer à ce commerce du bois depuis près de dix-sept ans. «Nos clients viennent d'un peu partout dans la ville, et même des villages et des petites villes des environs de Lomé», affirme Charles. Une activité désormais très développée, entraînant la naissance d'une quantité impressionnante de petits métiers qui font vivre de nombreux débrouillards. Il y a d'abord ces «gros bras» dont l'activité principale consiste à décharger, parfois toute une nuit durant, le bois apporté par les camionneurs. Pour Roger N'daya, ma-

nutionnaire à Afric Bois, tout le monde peut exercer le métier, dès lors qu'il en est capable. «Le marché est assez vaste et plusieurs camions peuvent arriver à la fois. Tout le bois ne peut pas être déchargé avant le levé du jour si nous essayons de protéger le travail. Nous sommes à ce moment obligés de nous faire aider par d'autres personnes qui ne travaillent pas ici de manière permanente». Il explique qu'il peut aussi arriver que certains clients viennent avec une voiture qui doit porter le bois acheté, et ce sont encore eux qui sont appelés pour assurer cette tâche. Mais Roger se montre moins loquace dès qu'on aborde la question relative à son gain. «Les activités n'ont pas la même intensité tous les jours et en plus, tout dépend du type de bois, de sa forme et de son poids». Il s'abandonne plus tard à une litanie savante pour exposer ses connaissances dans le métier du bois. Maxime parle donc de Teck, Iroko, Bubinga etc., découpés en lattes, madriers, chevrons... À côté de ces jeunes gens au physique d'haltérophile et toujours couverts de poudre de bois, se trouvent les pousseurs un peu organisés en groupe. Aucun pousse-pousse venu d'ailleurs n'a le droit de venir transporter des marchandises ici. «Si nous ne veillons pas à cela, il nous sera difficile de travailler. Nous pensons que chacun doit avoir son marché et s'y consacrer pour gagner son pain. De plus, il y a certains clients de ce

Marché qui estiment que nous sommes trop chers et veulent faire venir des pousseurs d'ailleurs pour transporter leur bois, ce qui n'est pas bon du tout. Mais le travail est assez intense et rude en même temps. Parfois il faut traverser toute la ville avec un pousse-pousse bien chargé pour accompagner un client. Et si on ne connaît pas son chantier ou son atelier, on ne peut rien faire». Un type de situation qui oblige souvent les pousseurs d'Afric Bois à lâcher du lest dans leur tentative d'embrigader le marché. La plupart du temps, il est simplement question de porter le bois dans un autre atelier de modelage pour exécuter quelques travaux. «Quand il s'agit de petits travaux qui ne nécessitent pas de longs moments pour mesurer, dessiner et faire une conception préalable, je passe dès l'achat du bois dans cet atelier où j'effectue généralement mes travaux. Dans le cas contraire, je rentre d'abord faire tout cela chez moi, et je reviens ici après, pour rentrer plus tard faire les finitions», explique Edoh, un jeune menuisier. D'autres ateliers par contre à

l'instar de celui qui dirige Paul Adoumè, ne se livrent qu'à des activités privées. «Nous sommes des exportateurs et notre atelier nous sert à découper le bois pour le ramener aux dimensions exigées par le bon de commande de notre client. Nous le faisons aussi pour certains de nos partenaires qui font la même chose que nous». Le marché est pourtant loin d'être un lieu tranquille, à en croire

les plaintes de certains commerçants. «Malgré la présence des gardiens, nous sommes toujours victimes de vol. En plus, comme nous allons par-

fois chercher le bois très loin de la capitale, c'est la guerre avec les agents des eaux et forêts, les policiers et les gendarmes qui estiment

que nous gagnons beaucoup d'argent qu'il faut aussi leur part», se lamente Mme Banki.

Gestion de l'héritage

La polygamie, la famille, les amis

Les familles monogamiques ne sont pas épargnées des litiges liés à l'héritage. D'ailleurs les guerres de succession entre les enfants d'une même mère vont crescendo. Si l'équation n'est pas simple avec une seule épouse, alors, dans le foyer polygamique, les problèmes peuvent se multiplier par le nombre de femmes. En cas de controverses autour de la succession, les veuves se livrent des batailles, généralement par le biais de leurs enfants. Les oncles, les tantes et même les amis

du défunt jouent leur partition, les uns pour apaiser les tensions et du défunt jouent leur partition, les uns pour apaiser les tensions et chercher une sortie de la crise, les autres

pour envenimer le problème. Le recours pas le moins périlleux aux forces magico-maléfiques n'est pas exclu. L'avidité de certains oncles et tantes n'est pas à négliger. Alors que du vivant de leur frère, ils n'étaient jamais impliqués dans la gestion du foyer et des biens de celui-ci, après sa mort, ils affûtent vite les armes pour imposer leur volonté sur la gestion de l'héritage; certains usant de tous les moyens physiques et psychiques pour intimider, infantiliser, voire mettre sous tutelle la veuve. C'est ainsi que la souffrance, les besoins, l'éducation et l'avenir des orphelins sont relégués au second rang. Si l'absence d'un testament chez ceux qui malheureusement trépassent à

la fleur de l'âge est tout à fait compréhensible, il reste cependant problématique de voir des chefs de famille succomber des suites d'une longue maladie, et laisser le suspense planer sur leur héritage. En l'absence de testament, certains enfants usent de leur position politique ou économique pour se tailler la part du lion, au détriment des plus démunis. Pour poser les jalons d'une harmonie durable après le départ, il est capital pour les parents de régler leur héritage et leur succession au moyen d'un testament qu'ils peuvent actualiser au fil des ans, afin de partager les droits et les devoirs de façon à ne pas léser et frustrer d'autres enfants, particulièrement les moins aisés.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°465 DE LOTO KADOO DU 17 Novembre 2017

La LONATO a procédé vendredi dernier au 466^e tirage de LOTO KADOO. Vendredi dernier, seule la ville de LOMÉ a recensé un gagnant de gros lot. En effet, un lot de 1.000.000 F CFA a été enregistré auprès de l'opérateur 60228. Dans les autres villes du pays, ce sont des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots dont le montant est inférieur à 1.000.000 F CFA, qui ont été dénombrés. La remise des lots se fera à LOMÉ au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales. Après le grand tirage régional du 28 juillet 2017, des gros lots restent encore à gagner au grattage et au tirage avec les tickets de la TCE 2017. Au grattage, vous pouvez gagner jusqu'à 500.000 F CFA. Au tirage des gros sont encore à enlever

- Pour la série K un lot de 2.000.000 F CFA
- Pour la série W un lot de 1.500.000 F CFA

Au tirage des lots intermédiaires, plus de 600 lots allant de 5.000 F CFA à 100.000 F CFA vous attendent. Alors n'hésitez pas ! Tentez votre chance en achetant à 200 F CFA vos tickets de la TCE 2017 dans les points de vente habituels (agences, postes de jeux sur ordinateur et auprès des vendeurs ambulants) !

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !
BONNE CHANCE A TOUS !

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°466 de LOTO KADOO du 24 Novembre 2017

Numéro de base

25 83 65 22 12

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°021 DE LOTO Sam du 18 Novembre 2017

Le samedi dernier, plusieurs gagnants de gros lots ont été enregistrés à LOMÉ au tirage 21 de LOTO Sam. Ainsi, dans la capitale, nous avons répertorié, un lot de 1.000.000 F CFA et un lot de 1.250.000 F CFA, gagnés sur les points de vente 90334 et 50144.

Dans les autres villes, du pays, ce sont des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots dont le montant est inférieur à 1.000.000 F CFA, qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales

LOTO Sam

Résultats du tirage N°022 de LOTO SAM du 25 Novembre 2017

Numéro de base

88 13 02 44 55 70

Numéros bonus



CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE

COMMUNIQUÉ

Le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) porte à la connaissance du public que dans le cadre d'une demande de pensions de veuvage et d'orphelins, le procès verbal du Conseil de famille et le certificat d'hérédité ne sont plus exigés. Ils sont remplacés par un acte notarié.

En conséquence, les ayants droits des assurés décédés qui seraient dans l'attente d'obtenir ces documents pour constituer leur demande sont invités à produire un acte notarié en remplacement.

Fait à Lomé, le 20 Octobre 2017

Le Directeur Général

 INOUBI AWADE

Route d'Atakpamé 1 BP 69 Lomé 1 et 1 BP 199 Lomé 1 LOMÉ - TOGO Tél: (228) 22 25 96 96 Télécopie: (228) 22 91 99 26

BIA-TOGO 00136280001 - 64
 BTGI 05904200167 - 58
 ECOBANK 7010231400063401
 BOA 01002 001103970008 39

CCP - LOMÉ 6310002011001000
 BPEC 11354150018
 Diamond Bank 223004172016-68
 SOCIETE GENERALE 01900 000024320101 46

UTB 310040544004000
 SIAB 01251104005071
 ORABANK Lomé 030301992001-83
 CORIS BANK 01001 000241024101 96

BIG PROMO SMARTPHONES chez TOGOCEL

HUAWEI G POWER
CAMÉRA 5MP AVANT / 13MP ARRIÈRE

DOUBLE CARTE Micro SIM

RÉSEAU 3G+

ÉCRAN 5 pouces (12.7cm)

INFINIX HOT4
CAMÉRA 5MP AVANT / 8MP ARRIÈRE

DOUBLE CARTE Micro SIM

RÉSEAU 3G+ / 2G

ÉCRAN 5.5" HD avec 12 LED rétro-éclairage ultra-lumineux

NUOVA HERO S
CAMÉRA 2MP AVANT / 5MP ARRIÈRE

DOUBLE CARTE Micro SIM

RÉSEAU 3G+ / 2G

ÉCRAN 5.0 pouces

MÉMOIRE RAM **2GO**
EXTENSION MÉMOIRE **JUSQU'A 128GO**
MÉMOIRE INTERNE **16GB**



HUAWEI G POWER 72.000F

MÉMOIRE RAM **1GO**
EXTENSION MÉMOIRE **JUSQU'A 32GO**
MÉMOIRE INTERNE **16GB**



INFINIX HOT4 51.000F

MÉMOIRE RAM **512MB**
EXTENSION MÉMOIRE **JUSQU'A 16GO**
MÉMOIRE INTERNE **8GB**



NUOVA HERO S 31.000F

Disponible dans toutes nos agences et boutiques



LE LEADER

service client : 888 - www.facebook.com/Togocel - www.twitter.com/togocel - www.togocel.tg - certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015